

Lyon, le 19 mars 2020



09 60 00 15 06
solidaires69@gmail.com
www.solidairesrhone.org

125 rue Garibaldi, 69006 Lyon

Communiqué – Solidaires Rhône

COGEPART menace les livreurs de Carrefour en droit de retrait de licenciement

Cinq salariés de COGEPART chargés de livrer les clients de Carrefour se sont mis en droit de retrait.

La direction au lieu de prendre les mesures de protection les menace de licenciement

Leur ultimatum envoyé aux salariés des «Coursiers de Lyon» en droit de retrait est honteux.

Ils osent les menacer de ne pas être payés et de licenciement s'ils font usage de leur droit de retrait !

Alors que leur Directeur a refusé par écrit de mener une enquête suite au droit d'alerte de deux élus CSE concernant l'absence de mesures prises de protection contre le virus.

Alors que les élus n'ont toujours pas le document unique de prévention des risques mis à jour

Alors que cette activité de livraisons Carrefour n'est pas indispensable en période de confinement et au contraire contribue à vider les rayons et à créer de la pénurie. Rappelons que pour bénéficier de la livraison, il faut se rendre en magasin et effectuer plus de 100 euros d'achats (pas forcément alimentaires)

Alors que les salariés travaillent sans gant et sans protection.

Leur ultimatum «*travaillez sans protection*» ou vous êtes virés est donc un ultimatum criminel.

Dès la fin de la pandémie nous n'hésitons pas à faire appel à la justice pénale pour juger de la désertion de Cogepart qui fait passer les profits avant l'humain.

Les salariés vont sans doute être obligés de reprendre le travail la boule au ventre mais d'ores et déjà **nous saisissons le procureur de cette mise en danger**

Contact : Frédéric Leschiera (06 51 25 40 77)
